

Révoltes et mutations

DE LA QUESTION DU SOIN ET DU CORPS
DANS LE CHAMP DE LA SANTÉ



Écho du terrain

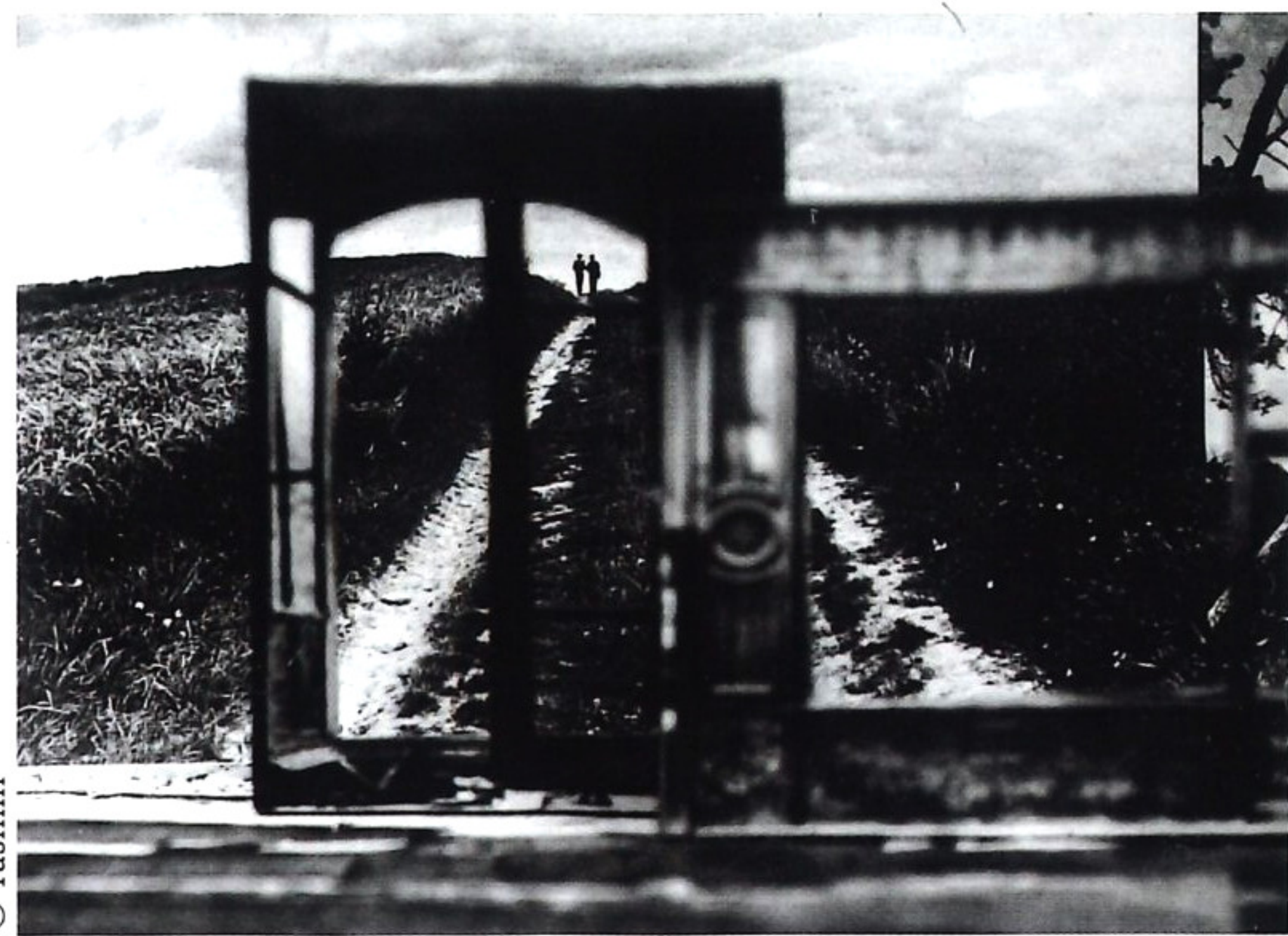
Un écho d'un Autre « lieu »...

Par le fantôme qui hante les lieux.

La naissance de l'Autre « lieu »

Je me rappelle, il était et sera une fois l'Autre « lieu ». Nous sommes nombreux à avoir fréquenté cet endroit particulier. Fantômes du passé, mémoire collective. Il nous arrive souvent de nous retrouver dans la cuisine, non loin de la machine à café. De là, nous observons une multitude de gens : travailleurs, membres, personnes de passage... qui attendent que le café coule, comme toujours. Les décennies ne changent pas son goût, le temps n'efface pas son odeur. Je m'y attache comme tant d'autres, seulement moi, je ne suis point. Une forme ectoplasmique, une idée, une pensée, un souvenir, une anecdote oubliée.

Je suis l'écho d'une révolution, et ce café en est le fruit, tout comme ces murs qui nous abritent. Ici, on existe depuis que la société a dit basta, je m'en souviens comme si c'était hier. Ce moment où L'Autre « lieu » en tant qu'association s'est inscrite dans un processus historique de contestation, de remise



© Yasmin

en question, d'affirmation et d'innovation, ancré dans le contexte de mai 68, et qui a eu comme corollaire un débat d'idées parmi les personnes et associations – de pays et d'horizons différents – insatisfaites de la psychiatrie de l'époque.

Les premiers échos de cette insatisfaction vinrent de personnes qui parlaient des idées des auteurs qu'ils avaient lus la veille – des auteurs d'horizons très différents publient alors sans se concerter, des livres majeurs de remise en question du traitement de la folie par la médecine et la société : Foucault,

Goffman, Fanon, Szasz... Il était manifestement temps que s'opère une transformation radicale de la psychiatrie.

Au cours de mes voyages à travers l'Europe et à travers le temps - entreprise aisée pour un fantôme qu'aucune barrière ne peut entraver ! - j'ai pu remarquer que les réponses apportées à cette envie de changement radical différaient en fonction des territoires et évoluaient selon les époques...

En France, on pensait que l'hôpital devait tout simplement cesser d'être le lieu « où » on est soigné : il devait devenir le lieu « par lequel » on est soigné. Cette « psychothérapie institutionnelle » - comme on l'appelle - considérait qu'outre les médicaments et la psychothérapie, ce sont en réalité *tous les échanges de la vie quotidienne* qui permettent de « soigner ». L'implication des personnes hospitalisées dans l'organisation de leur vie quotidienne était donc particulièrement importante.

Dans les années 60 et 70, on a commencé à parler de mouvance « désaliéniste ». D'anti-psychiatrie. De psychiatrie démocratique. J'ai tendu l'oreille, écouté ce qui se disait et j'ai compris que l'anti-psychiatrie n'était pas seulement dirigée contre certaines pratiques médicales (électrochoc, bâche, port de la camisole de force...).

Non, elle était également opposée à certains principes - certaines croyances sociétales - selon lesquelles il y a une distinction rigide entre le « fou » et le « sain d'esprit ».

En tant que fantôme, j'ai évidemment pensé que ces discussions autour du concept

« d'esprit sain » en opposition à d'autres types d'esprits pouvaient me concerner et des questions ont fusé en moi. Qui étaient les autres ? Des esprits « non sains » ? De quel côté est-ce que je me trouvais ? Et y avait-il vraiment deux côtés opposés ?

L'anti-psychiatrie a justement mené à une remise en question de la distinction « normal » versus « pathologique » et a permis d'envisager la folie de façon positive, en tant que « voyage » ou « vécu autre » - une expérience des limites de la raison et non pas l'absence ou la perte de cette dernière. Quelle définition radicale ! Quelle vision antagoniste de la conception psychiatrique traditionnelle ! Mon esprit fourmillait des possibilités que cela pouvait amener et entraîner : une volonté non-diagnostique, opposée à l'étiquetage systématique. Des relations thérapeutiques basées sur la non-interférence, sur le respect de l'expérience du « fou », de sa parole et de sa différence.

Lorsqu'une voix, qui semblait portée par un vent plus méridional, affirma un jour que « *la liberté est thérapeutique* » (quelle belle promesse !), j'ai voulu continuer mon investigation. Je me suis dirigé vers le Sud, et plus précisément vers l'Italie, où j'ai longtemps observé Franco Basaglia - figure marquante de la désinstitutionnalisation dans ce pays. Basaglia avait développé une pratique de « suspension » de la maladie mentale - qui lui permettait non seulement de parvenir à la réalité quotidienne de la maladie mais surtout de remettre en question les bases du savoir scientifique qui lui est lié.

Il fut ainsi le principal initiateur de la réforme italienne de la psychiatrie et le fondateur du mouvement *Psichiatria Democratica* – qui deviendra par la suite un mouvement social national à l'origine de la promulgation, en 1978, de la loi 180 visant la fermeture des hôpitaux psychiatriques en Italie ! Cette loi avait pour priorité de permettre aux personnes présentant des troubles mentaux de pouvoir vivre, travailler et participer à la vie de la communauté : le rétablissement n'est pas possible sans maintien des droits.

Ce que j'ai retenu de la pensée et le travail de Franco Basaglia, c'est l'institution en négation (destruction des murs de l'asile) et l'institution en invention (prise en charge dans la communauté : la maladie mentale devient le problème « de tout le monde »).

Ensuite, j'ai senti qu'il se passait des choses intéressantes en Belgique – du côté où allait naître l'Autre « lieu » justement – et je suis revenu voir ce qui s'y tramait. Le Groupe d'Information Asile (GIA) était né à Bruxelles en juin 1974, suivi du Réseau Alternatives à la Psychiatrie - rassemblant des groupes qui tentaient de rompre avec une organisation encore centralisée et bureaucratique des soins en santé mentale. J'y ai immédiatement reconnu l'influence de la psychothérapie institutionnelle et des lieux emblématiques que j'avais visités lors de mon exploration de la France : l'hôpital Saint-Alban-sur-Limagnole (où travaillait le docteur François Tosquelles), les cliniques de La Borde (docteur

Jean Oury) et de La Chesnaie (docteur Claude Jean Girard).

Les idées du Réseau International Alternative à la Psychiatrie font leur chemin et contaminent çà et là les politiques belges en matière de psychiatrie, afin d'organiser progressivement les soins dans la communauté. Désormais, le traitement des problèmes psychiques n'implique plus forcément une admission en hôpital psychiatrique.

Que c'était amusant de voir ces militants patients, équipes de soin, techniciens, sociologues, philosophes... refaire le monde, s'engueuler, être d'accord, pas d'accord... beaucoup d'agitation, d'effervescence, de tension et d'emballlement. Mais de là, émerge la possibilité de penser autrement le modèle de prise en charge des patients psychiatriques, dans une logique de multiplication des occasions d'échanges sociaux et des ressources communautaires – ce sont là les germes de l'Autre « lieu ».

Bientôt, j'ai pu visiter les premiers Centres de Santé Mentale (1975), les premiers Centres de Jour, les premiers Centres de Réadaptation Fonctionnelle, les premières Maisons Médicales... et, en 1980, l'Autre « lieu » et sa première machine à café.

Les temps forts de l'Autre « lieu ».

Ainsi, j'ai pu assister au démarrage de l'Autre « lieu » comme projet de « postcure », lié à l'Institut du Domaine et à une unité

psychiatrique de l'hôpital Brugmann – où travaillait Micheline Roelandt, psychiatre et membre du groupe du Réseau International Alternative à la Psychiatrie.

Micheline avec d'autres, ont, eux, un projet de « dingues » : la constitution d'un vaste réseau de lieux de vie. L'idée était que tout un chacun qui désirait accueillir quelqu'un chez soi pendant un certain temps pouvait contribuer au développement de l'expérience, vivant en famille, seul ou en communauté, à la ville ou à la campagne, prêt tout simplement à faire un bout de chemin avec des personnes qui avaient été hospitalisées en psychiatrie ou étaient parfois en passe de l'être.

Le pari était osé. Faire sortir les gens de ces structures psychiatriques pour qu'ils réassument une vie à l'extérieur de l'institution. Ni psychothérapie sauvage ni placement familial, l'accueil référait au désir et au plaisir de partager quelque chose, de diversifier ses expériences et perceptions, de s'enrichir mutuellement. Ces accueils amenaient aussi la population à situer l'institution psychiatrique dans un contexte plus large.

Mais voilà, ce sont aussi les années 80. La crise s'installe, une vague néolibérale déferle sur la planète. C'est l'époque de Thatcher, Reagan... et en quelques années, la doctrine du libre-marché s'impose comme idéologie dominante. L'individualisme s'impose, tant comme valeur guidant les conduites individuelles que comme mode d'appréhension du social. Je vais voir *Rocky 3* au cinéma... *L'Œil du tigre*. Ça me fascine, mais j'ai l'intuition

qu'il y a quelque chose de pas cool dans l'air. En bref, la crise s'installe... les lieux de vie deviennent plus exigus, les familles s'appauvrissent. Tout ceci s'articule et une méfiance, une peur de l'autre – surtout quand il est très « autre » – commence à s'installer. Après avoir vu *Shining*, je comprends... On fait mieux comme collègue. Et c'est avec beaucoup de tristesse que je vois ce réseau d'accueil chez l'habitant périlcliter. Bon, je m'en vais écouter « *Hexagone* » et « *Société tu m'auras pas* » de Renaud. En 88, Renaud sort son album « *Putain de camion* » en hommage à Coluche et en 89, il se passe de nouveau de drôles de choses à l'Autre « lieu ».

À cette époque, je rencontre Mamadou Li, membre de la communauté Peuls d'Ixelles – ils aiment bien discuter avec les esprits. Il me raconte que cette maison, où il a vécu, a été créée en 1989 suite à l'initiative d'une travailleuse de l'Autre « lieu », Dominique Desmet, qui était mariée avec un Sénégalais. Ils vivaient à la manière traditionnelle, et ils recevaient souvent chez eux des Africains qui venaient d'arriver en Belgique. Ces gens étaient clandestins, ils vivaient dans des caves non éclairées, dans des conditions terribles. Dominique a proposé à l'asbl l'Autre « lieu », dont elle était membre, de créer une communauté. Et, vu la manière de vivre des Peuls, elle leur a demandé s'ils accepteraient d'accueillir des personnes déprimées, psychiatriquement, moralement et socialement, pendant quelques jours, quelques mois ou quelques années.

Il fallait oser, mettre deux formes d'exclusions (réfugié et psychiatrisé) ensemble en misant sur la solidarité réciproque. De demandeurs d'asile, ils sont devenus des donateurs d'asile.

L'expérience a donné lieu à l'ouverture d'une autre maison, où c'est la famille de Mamadou Li qui donnait l'hospitalité à des personnes en difficulté psychique. Une chouette initiative qui a vécu et que j'ai pu observer pendant une dizaine d'années.

Suivra une troisième maison, où il n'y avait pas d'accueil par une communauté : c'étaient les habitants eux-mêmes, par leur parcours singulier, qui accompagnaient ou se faisaient accompagner dans les moments difficiles.

Tout ceci me fait vachement penser à une démarche de droit au logement pour tous et de non-institutionnalisation des problèmes de vie mais aussi de réinscription sociale de l'individu par le logement.

L'Autre « lieu » se déploie, mute et évolue aujourd'hui sur plusieurs tableaux : Éducation permanente, Promotion de la Santé et Insertion par le logement.

Il faut donc à la fois toucher la population, les professionnel-le-s du secteur, les politiques et le tissu associatif. Mieux, il faut les interpeller. Les interroger. Les bousculer. Les pousser à réaliser que la psychiatrisation des problèmes de vie n'est pas toujours LE bon remède. Que les troubles psychiques, la détresse sociale, la détresse économique s'additionnent parfois et enchaînent certains aux circuits de soins psychiatriques traditionnels – là où un environnement accueillant et le

(re)développement de projets au sein de la Cité peut parfois mieux aider !

Et c'est le regard de cette Cité sur la maladie mentale qu'il faut aussi changer. Actuellement, ce regard de la Cité (et tout ce qui en découle) est encore trop souvent à l'origine de l'isolement, d'un accès réduit aux loisirs et aux activités culturelles... Et autant que moi, fantôme non limité par les murs physiques puisse en juger, chaque personne dans la Cité a fait l'expérience de cet isolement en 2020 et 2021 et a dû se rendre compte de ce que cela pouvait entraîner pour chacun... Peut-être que cela va faire bouger les choses...

Je me souviens aussi d'un autre projet de l'Autre « lieu ». Un bidule appelé *Amikaro*. Je me suis absenté quelques temps et à mon retour, je ne l'ai pas reconnu !

En 2015, *Amikaro* avait pour but de lutter contre la solitude grâce à la formation de binômes – deux personnes liées l'une à l'autre. Mais cela n'a pas fonctionné aussi bien qu'espéré et certaines personnes se retrouvaient malgré tout en marge du projet, présentant des stigmates de vie trop importants ou des comportements insupportables aux yeux des autres, qui revivaient alors la violence de l'exclusion dans ces mises en lien interindividuelles qui se soldaient constamment par des échecs.

Afin de permettre à des personnes aux profils plus complexes de s'intégrer dans le groupe, *Amikaro* a évolué vers la construction d'activités collectives. Ces dernières permettent de reprendre confiance en soi et en les autres, de montrer d'autres facettes de soi (plus

positives) au sein d'une activité de prédilection et, enfin, de lier des affinités plus spontanées entre membres. Travailler le collectif pour le bien-être personnel de chacun : cela me semble impacter directement la situation personnelle de l'individu, améliorer sa condition individuelle. Vive Amikaro !

Évolution des combats

Un changement dont j'ai été témoin est la reconnaissance de l'association en Promotion de la Santé. En effet, une grande partie des pratiques de l'Autre « lieu » visent à rendre acteurs tout un chacun de sa santé et plus particulièrement de sa santé mentale. Dans cette association, pas de prise en charge. Tout se fait en co-construction avec la personne, et ce en tentant avec elle d'agir sur ce qui impacte directement sa santé. Identifier les déterminants qui (re) conditionnent le bien-être psychologique des personnes en profond malaise psychique et mettre en place des projets articulés directement à ces déterminants ; accompagner les personnes troublées mentalement dans un milieu hospitalier plutôt qu'à l'hôpital, en les soutenant dans leurs milieux de vie, en renforçant leur participation à la société et en leur permettant de renouer des relations apaisées aux autres, hors cadre thérapeutique stricto sensu.

S'il y a une chose dont je suis sûr de par mes voyages c'est que nous vivons dans un monde souvent bien injuste et malheureusement, c'est presque toujours les plus fragiles qui

en payent le prix. En vivant au rythme de l'Autre « lieu », j'ai eu l'occasion de suivre des moments compliqués qu'ont vécus certaines personnes et force est de constater que certaines choses ne tournent pas rond dans ce monde.

Je reprends de la hauteur... je continue à observer et de temps en temps, je reviens humer le café de l'Autre « lieu ». Partager mon écho, mes murmures, mes histoires... Et voir quelles réponses sont apportées aux défis actuels et parfois planétaires...

La crise sanitaire

Des pandémies, nous, fantômes, en avons vu semer le trouble dans les sociétés passées. De telles périodes marquent les esprits par l'agitation déstabilisante qu'elles produisent, d'autant plus fortement ressentie en cette année 2020.

À l'Autre « lieu » la peur de nuire flottait. La circulation du virus rendait difficile tout rapport au lien, élément vital dans ce milieu. Les rapports sociaux devenaient dangereux, risqués.

Le lien leur apparut comme la première chose à travailler pour rassurer l'isolement. Appels téléphoniques réguliers, visites à domicile, accueil en présentiel avec précautions d'usages, et voir émerger de nouvelles formes de solidarités, permettant ainsi de maintenir des liens (dans un climat où l'offre d'accueil se réduisait, et sans recours possible à l'hôpital).

Des temps de crises, nous en avons vu, et celle-ci ne fait pas exception. Ce sont des temps de remaniement, de suspension partielle et parfois de renversement des statuts et fonctions. Cet environnement a transformé les membres de l'Autre « lieu » en allié.e.s pour les travailleurs.

Les personnes cohabitant de longue date avec des troubles psychiatriques ont accumulé un outillage extrêmement sophistiqué pour vivre le mieux possible des situations d'incertitude, d'angoisse. Ils ont pu ensemble approfondir des questions : que faisons-nous quand nous prenons soin ? Quelle serait la nature réelle du soin ? Qu'est-ce qui se cache derrière des habitudes peut-être trop installées ?

Deux équipements se sont révélés cruciaux : D'abord des mots et de nouveaux récits ajustés, pour ne pas que des métaphores guerrières relayées par les médias charrient des représentations tonitruantes et négatives sur la maladie. Ils ont donc créé à l'Autre « lieu » de nouvelles métaphores connectées à des imaginaires de voyage, d'aventure ou de cohabitation, fait advenir d'autres histoires de vie avec le trouble psychique³³. Ensuite, ils ont exercé d'autres styles d'attention, des approches qui relèvent plus de l'ordre du sensible. Des invisibles étaient convoqués, des peurs perçues, des apaisement ressentis. Chacun explorait ses ressources et précieuses fragilités en acceptant ses défaillances.

³³ Voir la campagne « s'HABRITER » : <https://www.autre-lieu.be/campagne/campagne-en-cours/>

Les défis de demain ?

Humble fantôme que je suis et déjà impressionné par le travail effectué, je pense toutefois que l'Autre « lieu » a encore du pain sur la planche. En effet, les combats d'hier sont hélas encore d'actualité maintenant. Je mentionnerais sans pouvoir être exhaustif : la lutte contre toutes les formes de stigmatisations en santé mentale ; l'application effective des droits du patient en psychiatrie ; les aménagements possibles à l'hospitalisation contrainte et le consentement à un traitement ; les oubliés de la défense sociale... ainsi que les soins et l'accompagnement dans le milieu de vie.

Cela fait déjà 40 ans que j'observe l'Autre « lieu » et je les hanterai bien pour 40 de plus (et plus... et plus... et plus !) dans une ambiance torréfiée.



© Vincent